

[texte](#)

[étude/rapport](#)

## **Prise en charge des maladies chroniques : Redéfinir et valoriser le rôle du médecin généraliste**

Prise de position officielle de l'Académie nationale de Médecine du 21 juin 2016

Publié le : 07 Juillet 2016

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Le rapport complet est accessible via le lien situé à droite de cette page.

### **Résumé**

Les maladies chroniques sont la première cause de décès et la source principale des dépenses de santé.

Leur dépistage précoce permet de limiter leur gravité évolutive et de réduire sensiblement leur coût.

Mais, leur suivi thérapeutique se heurte à deux obstacles : le défaut fréquent d'observance du traitement par le patient et aussi, plus rarement, l'inadaptation thérapeutique à l'évolution clinique par le médecin. C'est pourquoi, il faut revoir fondamentalement la prise en charge du patient chronique pour le rendre autonome dans la gestion de sa maladie tout en donnant au praticien les moyens de gérer et de coordonner les diverses étapes de son parcours de soin. Cela exige de changer les mentalités de part et d'autre, mais aussi de donner au praticien les moyens financiers lui permettant de consacrer à ses patients plus de temps, au centre d'une nouvelle organisation interprofessionnelle. La prévention et l'éducation thérapeutique du patient (ETP) sont les clés de cette révolution thérapeutique, fondée aussi sur l'éducation à la santé, une meilleure formation des professionnels de santé, un accès accru au numérique, mais aussi et surtout la reconnaissance, par des mesures concrètes, de la place du médecin généraliste dans un nouveau parcours de soins où il doit avoir un rôle central de coordination.

Le rapport complet est accessible via le lien situé à droite de cette page.

Partager sur :

- [Facebook](#)

- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)